

# RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO V2

Les actions de formations ont comme objectifs pour les participants d'acquérir ou de consolider, en lien avec l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, leurs connaissances en matières :

de réglementation et sécurité environnementale (2H)

de prévention des risques pour la santé et sécurité pour les applicateurs et les espaces ouverts au public (2H)

de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives (3H)

## ➔ Objectif de la formation

Présenter les techniques récentes de réduction d'usages des produits phytosanitaires et faire un point sur les méthodes alternatives existantes.

Évaluer ses marges de progrès dans la prévention des risques sur la santé de l'applicateur phyto

Evaluer ses connaissances en matière de réglementation.

Approfondir les points particuliers et les thématiques moins maîtrisées par les participants.

Étudier les nouvelles règles parues depuis la précédente formation certiphyto.

## ➔ Contenu de la formation

Présentation des intervenants

AUTOEVALUATION

- Présentations et échanges sur les résultats du plan Ecophyto.

Recueil des pistes (techniques, de recherches ou sociétales) selon les stagiaires à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

A partir de leur travail de réflexion, présenter des exemples (si possible) pour chaque piste donnée (exemple : produits de bio contrôle, désherbage mécanique, rotation, substitution de molécules.....).

- Présentation et échanges sur les pratiques actuelles de l'agriculteur suite au 1er Certiphyto avec un atelier photolangage.

Activité reconnaissance des pictogrammes de danger avec association de phrases de risques (voir fiche APCA).

- Expertise par le groupe d'exemples présentés sur différents supports (vidéos, photos, schémas), avec des phases de rappels et des compléments d'informations par l'intervenant.

## ➔ Modalités pédagogiques

### Dates

Session 1 : Mardi 7 décembre 2021

Session 2 : Mardi 14 décembre 2021

Soit 7 heures de formation

Pré-requis : avoir obtenu son primo-certiphyto soit en 2011/2012 ou en 2016/2017

### Lieu

Maison des Agriculteurs de Vesoul

### Intervenants

Conseillers en agronomie et environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône  
BELUCHE VALQUEVIS ou Stéphane AUBERT  
CAMPENET, Jérôme TSCHENN et Emeric COURBET

### Responsable du stage

Emeline Humbert

### Prix

GRATUIT pour les ressortissants VIVEA - 100 € pour autres publics

## AUTOEVALUATION

Bilan de fin de formation écrit et oral